



Obtention d'un visas pour ma petite soeur

Par **jr93**, le **25/10/2009** à **20:12**

Bonjour à tous,rrnrje suis résident haïtien et je souhaiterais faire venir en France ma petite soeur qui a moins de 18 ans pour qu'elle puisse faire des études;ncela est-il possible , et quelles sont les démarches à faire ?rnrnpar avance merci de votre (vos) réponse(s).

Par **anais16**, le **26/10/2009** à **20:24**

Bonjour,rrnrle regroupement familial entre frères et soeurs, même mineurs n'est pas possible. A moins qu'un juge ne vous ait donné la responsabilité parentale (?).rnrnSi tel n'est pas le cas, pour qu'elle vienne en France légalement, la meilleure option serait de passer par le biais des études.